ABRÉGÉ

Rapport sur l'inclusion économique 2024

Vers une échelle plus grande

Inés Arévalo-Sánchez, Janet Heisey,
Sarang Chaudhary, Timothy Clay, Victoria Strokova,
Puja Vasudeva Dutta et Colin Andrews

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ABRÉGÉ

Rapport sur l'inclusion économique 2024

« L'ouvrage intégral en anglais ainsi que tout contenu connexe ou toute mise à jour ultérieure peuvent être consultés sur le site https://hdl.handle.net/10986/42408. »

Scannez le code QR pour voir cette édition et les éditions précédentes du *Rapport sur l'inclusion économique*.

ABRÉGÉ

Rapport sur l'inclusion économique 2024

Vers une échelle plus grande

Inés Arévalo-Sánchez, Janet Heisey,
Sarang Chaudhary, Timothy Clay,
Victoria Strokova, Puja Vasudeva Dutta,
et Colin Andrews

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Cet abrégé présente une vue d'ensemble du *The State of Economic Inclusion Report 2024 : Pathways to Scale*, doi:10.1596/978-1-4648-2076-2. La version intégrale du rapport, une fois publiée, sera affichée en format PDF sur les sites https://openknowledge.worldbank.org/ et http://documents.worldbank.org/, et des exemplaires imprimés pourront être commandés à l'adresse www.amazon.com. Pour toute citation, reproduction et adaptation, veuillez utiliser la version définitive du rapport.

2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de *The State of Economic Inclusion Report 2024: Pathways to Scale en 2024*. En cas de contradictions, la langue officielle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est responsable ni des erreurs, omissions ou contradictions dans les informations qui s'y trouvent, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des renseignements, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations, les liens/notes de bas de page et toute autre information figurant dans cet ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. La mention d'ouvrages produits par d'autres auteurs ne signifie nullement que la Banque mondiale souscrit aux opinions exprimées par ces auteurs ou au contenu de leurs ouvrages.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni n'implique ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution, il est possible de copier, de distribuer, de transmettre et d'adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante **:** Inés Arévalo-Sánchez, Janet Heisey, Sarang Chaudhary, Timothy Clay, Victoria Strokova, Puja Vasudeva Dutta et Colin Andrews. 2025. « Rapport sur l'inclusion économique 2024 : Vers une échelle plus grande ». Abrégé. Banque mondiale, Washington, DC. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette institution. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qui peuvent y figurer*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tiers concernés. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques ou les images.

Tous les renseignements sur les droits et licences doivent être adressés au service des publications de la Banque mondiale à l'adresse suivante : World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Photo de couverture : Vincent Tremeau/Banque mondiale. Autorisation nécessaire pour toute autre utilisation.

Conception de la page de couverture : Will Kemp/Banque mondiale.

Table des matières

Avant-propos vii
Remerciements xi
À propos des auteurs xiii

Abrégé 1
Introduction 1
Message 1 : Le nombre de programmes d'inclusion économique a presque doublé et leur couverture a augmenté de 50 % 2
Message 2 : L'impact indéniable des programmes explique cette forte augmentation du nombre et de l'échelle des programmes 3
Message 3 : Le paysage des programmes est diversifié, tant du point de vue de leur couverture géographique que de leur conception 5
Message 4 : Les programmes usent de moyens différents pour se déployer à une échelle plus grande 6
Message 5 : La qualité des programmes repose sur la collaboration entre les parties prenantes et un suivi, une évaluation et un apprentissage solides 9
Message 6 : L'utilisation de structures communautaires dans la mise en œuvre des programmes peut faciliter l'adhésion au niveau local 10
Message 7 : Les outils et technologies numériques jouent un rôle croissant dans la mise en œuvre des programmes 11
Message 8 : Il est nécessaire d'étendre la couverture tout en relevant le défi de l'emploi, en particulier chez les jeunes, et de renforcer l'autonomie économique des femmes 12
Message 9 : Le renforcement de la résilience climatique apparaît de plus en plus comme la nouvelle composante incontournable des programmes 13
Message 10 : Un financement durable reste essentiel pour la mise à l'essai des programmes et leur transposition à une plus grande échelle 15
Notes 16
Bibliographie 16

ENCADRÉ
A.1 Nouvelles données factuelles tirées de programmes exécutés par les gouvernements 3

FIGURES

A.1	Répartition des programmes d'inclusion économique et des participants, par institution chef de file	2
EA1.1	Données et coûts de certains programmes exécutés par les gouvernements	4
A.2	Répartition des programmes d'inclusion économique et des participants, par région	5
A.3	Caractéristiques principales de la conception des programmes	7
A.4	Les programmes ont été élargis dans des dimensions essentielles	8
A.5	Approches complémentaires de l'inclusion économique au niveau des ménages et des zones géographiques (systèmes)	9
A.6	Pourcentage des programmes dans lesquels des organismes extérieurs participent à la prestation des services du programme	10
A.7	Pourcentage des programmes utilisant la technologie numérique pour la gestion et l'exécution du programme	12
A.8	Pourcentage des programmes exécutés et non exécutés par les gouvernements financés par des organismes extérieurs	15

CARTE

A.1	Programmes d'inclusion économique résiliente au climat et vulnérabilité climatique	14

Avant-propos

Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont été confrontées à d'énormes défis au cours des dernières années, nombre d'entre elles ayant vu, au sortir de la pandémie mondiale, leurs finances familiales précaires perturbées davantage par les chocs climatiques ou les déplacements de population. Le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté a également augmenté, ce qui souligne l'importance d'initiatives de développement fondées sur des données probantes, transposables à une plus grande échelle et capables de renforcer la résilience aux chocs futurs.

L'inclusion économique fait partie des initiatives qui permettent de répondre à ce problème. *Le Rapport sur l'inclusion économique 2024 : Vers une échelle plus grande* révèle que des millions de personnes ont bénéficié de programmes d'inclusion économique qui donnent aux participants les moyens d'acquérir des compétences et de l'expérience, de trouver un meilleur emploi, de nourrir leur famille, d'envoyer leurs enfants à l'école et de renforcer leur résilience face aux chocs et aux crises. En bref, ces programmes aident les personnes qui rencontrent les plus grandes difficultés à trouver un moyen de sortir de la pauvreté.

Le rapport révèle que le nombre de programmes d'inclusion économique a augmenté, en partie parce que les gouvernements ont étendu leurs programmes de protection sociale pour aider leurs citoyens à renforcer leur résilience face à des chocs multiples. Un plus grand nombre de personnes ont été intégrées dans ces programmes, qui ont vu leur empreinte géographique s'élargir. Cependant, comme le souligne le rapport, l'ampleur actuelle de ces efforts n'est pas à la hauteur des besoins, et il est largement possible de déployer à une échelle plus grande des modèles d'inclusion économique éprouvés afin de se remettre sur la voie des objectifs de développement durable.

Ce rapport décrit les progrès réalisés dans les efforts d'inclusion économique à l'échelle mondiale et s'appuie sur les bases posées par le premier rapport de cette série, *le Rapport sur l'inclusion économique 2021 : Le potentiel de l'échelle*. Alors que le premier rapport explorait les *possibilités* de transposition à une plus grande échelle, ce nouveau rapport répertorie les programmes qui ont *réussi* à s'élargir, qu'ils soient exécutés par les gouvernements ou par d'autres, et met en évidence les progrès et les difficultés du déploiement à une échelle plus grande. Il expose également les rôles essentiels que jouent les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé dans l'élargissement des programmes et la manière dont ces institutions travaillent ensemble. Cet effort de collaboration est vital pour accroître l'échelle des interventions et garantir que les programmes d'inclusion économique atteignent leur plein potentiel.

Les données probantes tirées des programmes exécutés par les gouvernements dans différents pays et contextes montrent qu'ils peuvent être mis en œuvre à grande échelle et d'une manière à la fois économique et efficace. Les gouvernements, qui sont les principaux moteurs du déploiement des programmes d'inclusion économique à une

échelle plus grande, institutionnalisent de plus en plus ces initiatives, les intègrent dans les politiques et réfléchissent aux moyens d'en étendre la couverture, d'élargir le champ d'application ainsi que les fonctions. Le rapport résume les nouvelles constatations découlant des programmes mis en œuvre par les gouvernements, complétant ainsi les nombreuses données factuelles présentées dans le rapport de 2021 ; il relève les lacunes qui subsistent dans les connaissances et donne des indications sur les approches programmatiques futures.

Parmi les priorités les plus urgentes déterminantes pour l'avenir de l'inclusion économique figurent deux domaines essentiels : l'autonomisation économique des femmes et la résilience climatique. Le rapport fournit des exemples de programmes qui priorisent l'égalité des genres et veillent à ce que les femmes et les filles fassent partie intégrante des programmes déployés à une échelle plus grande. Une section spéciale sur l'inclusion économique résiliente aux aléas du climat examine les actions émergentes en matière d'intégration de la résilience climatique dans la conception des programmes et la nécessité d'un soutien ciblé aux communautés pauvres et vulnérables se heurtant à des problèmes induits par l'évolution du climat.

En tant que membres du Comité directeur du Partenariat pour l'inclusion économique, nous jugeons encourageants les progrès réalisés en matière de déploiement à une échelle plus grande par les programmes d'inclusion économique et les enseignements essentiels tirés en ce qui concerne les bonnes pratiques. Le travail que fait le Partenariat pour l'inclusion économique pour soutenir l'adoption de programmes d'inclusion économique exécutés par les gouvernements et leur transposition à une plus grande échelle, en collaboration avec les propres gouvernements, les organisations bilatérales et multilatérales, les ONG, les institutions de recherche et le secteur privé, reste essentiel. Ce réseau de partenariat offre à toutes les parties prenantes la possibilité de partager des connaissances de pointe sur l'inclusion économique et de contribuer à l'élaboration de bonnes pratiques fondées sur des données probantes. Il investit également dans les innovations en matière d'inclusion économique sous l'impulsion des gouvernements afin de nous aider à mieux comprendre la manière de déployer efficacement ces programmes à une échelle plus grande.

La protection des personnes vivant dans l'extrême pauvreté est au cœur de la vision de la Banque mondiale, qui consiste à créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable. La Banque mondiale entend élargir les programmes de protection sociale, en collaborant avec des partenaires pour apporter un appui à au moins 500 millions de personnes dans les pays en développement d'ici à 2030, avec pour objectif que la moitié de ces personnes soient des femmes et des filles. L'inclusion économique est une

composante clé de cet objectif ambitieux, et *le Rapport sur l'inclusion économique 2024* représente une étape importante dans nos efforts continus pour déployer à une échelle plus grande des programmes d'inclusion économique durables au profit des populations les plus pauvres.

Nous espérons vivement poursuivre cette collaboration fructueuse.

Gregory Chen
Directeur général
Ultra-Poor Graduation Initiative
BRAC International

Michael Gaffey
Directeur général
Aide irlandaise

Olivia Leland
Cofondatrice et Directrice générale
Co-Impact

Iffath Sharif
Directrice mondiale, Protection sociale
Banque mondiale

Dr. Ariane Hildebrandt
Directrice générale, Santé mondiale, égalité des chances, technologies numériques et sécurité alimentaire
Ministère fédéral de la Coopération et du Développement économiques (BMZ)

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par une équipe d'auteurs du Partenariat pour l'inclusion économique du Pôle mondial d'expertise en protection sociale de la Banque mondiale, comprenant Inés Arévalo-Sánchez, Janet Heisey, Sarang Chaudhary, Timothy Clay, Victoria Strokova, Puja Vasudeva Dutta, et Colin Andrews. Shilohni Sumanthiran et Yetimwork Habte ont apporté un soutien considérable aux auteurs et aux rédacteurs pendant les phases de recherche, de rédaction et d'édition du rapport.

L'équipe est reconnaissante à Iffath Sharif, Loli Arribas-Banos et Jamele Rigolini, ainsi qu'à Michal Rutkowski (tous de la Banque mondiale) pour leurs orientations stratégiques et leur soutien lors de la conceptualisation du rapport. L'équipe remercie également les membres du Comité directeur du Partenariat pour l'inclusion économique, Greg Chen (BRAC International), Doris King (Co-Impact), Susanne Lein (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et Paula Nolan (Aide irlandaise) pour leurs conseils.

L'équipe remercie Thomas Bossuroy (Banque mondiale), Aline Coudouel (Banque mondiale), Felipe F. Dizon (Banque mondiale), Ugo Gentilini (Banque mondiale), Dizon (Banque mondiale), Ugo Gentilini (Banque mondiale), Keetie Roelen (Open University, Royaume-Uni), Klas Sander (Banque mondiale) et Joana Silva (Banque mondiale) du comité de lecture pour leurs conseils et leurs orientations avisés. Nous sommes en outre reconnaissants des suggestions détaillées sur la version préliminaire du document formulées par les membres du Conseil consultatif du Partenariat pour l'inclusion économique, Frank DeGiovanni (Fondation Ford, retraité), Nathanael Goldberg (Innovations for Poverty Action), Rita Larok (AVSI), Nana Oye Lithur (ancien ministre, Ghana), Marvi Memon (ancien ministre, Pakistan), et Carolina Trivelli (Institut d'études péruviennes).

Le présent rapport n'aurait pas vu le jour sans les réponses détaillées à l'enquête reçues d'une centaine d'organisations, y compris de partenaires gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales, d'institutions des Nations Unies et d'organisations de développement, ainsi que des services des opérations de la Banque mondiale. Nous remercions tout particulièrement les partenaires techniques du Partenariat pour l'inclusion économique qui ont fourni des données et des contributions sur les programmes : BOMA, CARE, Concern Worldwide, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fundación Capital, ideas42, Innovations for Poverty Action, Trickle Up, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Village Enterprise et World Vision International. L'annexe C présente les programmes de chacun de ces contributeurs de manière détaillée.

Plusieurs personnes ont généreusement consacré du temps et des ressources à la réalisation d'entretiens de fond, notamment Paul Carr et Dermot Hegarty (Concern Worldwide) ; Kajal Chatterjee (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], Bangladesh) ; Sandrine Chetail (Mercy Corps) ; Carolina de Miranda et Victor Ortiz Mangano (Fundación Capital) ; Theara Khoun et Mao Meas (PNUD, Cambodge) ;

Anna Mecagni (BOMA) ; et Harry Edmund Moroz, Alreena Renita Pinto, Claudia Zambra Taibo, et Michele Zini (tous de la Banque mondiale).

Nous adressons nos remerciements aux collègues ci-après de la Banque mondiale qui ont apporté des contributions, idées et avis précieux au cours des processus de consultation et de rédaction du rapport : Afrah Alawi Al-Ahmadi, Thomas Bossuroy, Helle Buchhave, Hugo Brousset Chaman, Sarah Coll-Black, Wendy Cunningham, Tracy Hart, Alex Kamurase, Matteo Morgandi, Edmundo Murrugarra, Ashesh Prasann, Patrick Premand, Claudia P. Rodriguez Alas, Luz Stella Rodriguez, Solenne Rougeaux, Nian Sadiq, Klas Sander, Emil Tesliuc, Margaux Vinez et Stephen Joseph Winkler.

John Felton et Sabra Ledent ont édité le rapport. Tyler McClelland (Banque mondiale) a coordonné le processus de publication et supervisé la conception. L'équipe remercie aussi Adriana Cecilia Espinal et Yolaina Montoya (toutes deux de la Banque mondiale) pour leur soutien administratif au cours des différentes étapes de la préparation du rapport. Enfin, nous sommes reconnaissants à l'équipe du Bureau des publications de la Banque mondiale, et tout particulièrement à Cindy A. Fisher, Jewel McFadden et Christina Ann Davis pour leurs conseils et leur soutien.

À propos des auteurs

Colin Andrews est responsable mondial de l'assistance sociale au sein du Pôle mondial d'expertise en protection sociale de la Banque mondiale. Il compte plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la protection sociale en Afrique et en Asie du Sud, ainsi que dans les politiques mondiales. Il travaille actuellement sur le financement de la protection sociale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la réduction des risques de catastrophe. De 2019 à 2023, Colin a dirigé le Partenariat pour l'inclusion économique. Avant cela, Colin gérait les opérations de prêt sur les filets sociaux et la prestation de services en Afrique. Il a publié de nombreux articles sur l'impact des filets sociaux, la réponse aux crises et le financement. Il a également travaillé pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission européenne et des organisations non gouvernementales (ONG). Colin est titulaire d'un master en économie du Trinity College de Dublin.

Inés Arévalo-Sánchez est consultante auprès du Partenariat pour l'inclusion économique et du Pôle mondial d'expertise en protection sociale de la Banque mondiale. Économiste, elle a plus de 15 ans d'expérience dans les domaines de l'inclusion économique et financière, du développement rural et de la protection sociale dans divers pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Inés a acquis une vaste expérience de la recherche évaluative et opérationnelle, de la conception de systèmes de suivi et d'évaluation, et de la collaboration avec les unités chargées des opérations afin de renforcer les capacités des équipes locales et définir des idées pour la mise en œuvre des programmes à la lumière des résultats de la recherche et de l'évaluation. Elle est coauteure de plusieurs publications sur l'inclusion économique, dont *le Rapport sur l'inclusion économique 2021*. Auparavant, Inés a travaillé comme consultante auprès d'organisations philanthropiques privées et d'ONG, notamment l'Agence Aga Khan pour la microfinance et Trickle Up. Elle est titulaire d'un master en économie du développement de l'université du Sussex, en Angleterre.

Sarang Chaudhary est conseiller auprès de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH, où il travaille principalement sur la transformation numérique des systèmes de protection sociale et la création d'un consensus mondial sur les normes d'interopérabilité. Avant cela, il a été économiste au sein du Partenariat pour l'inclusion économique et du Pôle mondial d'expertise en protection sociale de la Banque mondiale, où il a conçu et soutenu la mise en œuvre de programmes nationaux de protection sociale et d'inclusion économique. Sarang a également dirigé une organisation à but non lucratif en Inde, axée sur le développement communautaire et la mise en œuvre de programmes locaux en collaboration avec les administrations des États et des villes. Il est titulaire d'une licence en ingénierie électronique et de communication de l'université technique APJ Abdul Kalam en Inde et d'un master en politiques publiques de l'université de Californie à Berkeley.

Timothy Clay est économiste au sein du Partenariat pour l'inclusion économique et du Pôle mondial d'expertise en protection sociale de la Banque mondiale. Il est spécialisé

dans la recherche et la conception de politiques et de programmes axés sur la création d'emplois, l'inclusion économique et la résilience climatique. Timothy a fait l'essentiel de sa carrière à la Banque mondiale où il a occupé des postes techniques et opérationnels, se concentrant principalement sur les programmes en Afrique et en Asie du Sud. Récemment, il a dirigé le programme de travail intersectoriel du Partenariat pour l'inclusion économique sur la résilience climatique dans le but d'introduire des adaptations et des innovations résilientes au climat afin d'améliorer la résilience des communautés pauvres et vulnérables. Timothy est titulaire d'un master en politiques publiques de l'université de Maastricht et de l'université des Nations Unies-MERIT.

Puja Vasudeva Dutta est une économiste spécialisée dans la protection sociale et l'inclusion économique. Elle a été chercheuse à l'Unité de recherche sur la pauvreté de l'université du Sussex en Angleterre et au Conseil national de la recherche économique appliquée en Inde, se concentrant sur la recherche sur la pauvreté, les inégalités et les marchés du travail. Puja a ensuite rejoint le Pôle mondial d'expertise en protection sociale de la Banque mondiale en Asie du Sud et de l'Est de 2006 à 2018, où elle a travaillé sur la réforme des politiques de protection sociale, la conception de programmes et les systèmes de prestation en Afghanistan, au Cambodge, en Inde, au Laos, aux Maldives, au Myanmar et au Viet Nam. Elle est aujourd'hui consultante indépendante et s'acquitte de missions à l'échelle mondiale pour le Partenariat pour l'inclusion économique et l'outil de Diagnostic de l'administration de l'assurance sociale de la Banque mondiale, ainsi que dans le Pacifique pour le programme de Partenariats pour la protection sociale, financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce du gouvernement australien. Elle est titulaire d'un doctorat en économie de l'université du Sussex.

Janet Heisey est consultante principale auprès du Partenariat pour l'inclusion économique de la Banque mondiale et, à ce titre, dirige les travaux de partenariat ; elle est l'éditrice de la série de publications *In Practice*, et travaille dans les domaines de la collaboration avec les pays et la gestion des connaissances. Elle est coauteure de *Working for Inclusion: Economic Inclusion in Contexts of Forced Displacement* et du *Rapport sur l'inclusion économique 2021*. Elle a également été consultante pour les programmes d'inclusion économique de la Banque mondiale en Éthiopie et au Kenya. Elle compte plus de 20 ans d'expérience dans l'élaboration de stratégies et de partenariats et dans la conception de programmes d'inclusion économique pour les personnes en situation de pauvreté, y compris les personnes souffrant d'un handicap et les populations déplacées. Avant cela, Janet a créé et dirigé une unité d'assistance technique à Trickle Up, où elle a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans la conception de programmes d'inclusion économique favorisant l'autonomie des réfugiés. Elle est titulaire d'une licence de l'université de l'État du Michigan.

Victoria Strokova est gestionnaire de programme pour le Partenariat pour l'inclusion économique de la Banque mondiale. Avec plus de 15 ans d'expérience dans le développement international, elle possède une expertise technique des filets de protection sociale (transferts monétaires), de la mise en place de systèmes de protection sociale (registres sociaux), des programmes d'insertion professionnelle et d'inclusion économique, et de thématiques intersectorielles telles que l'emploi et le capital humain. À la Banque mondiale, Victoria a acquis une vaste expérience dans plusieurs unités

régionales et mondiales au sein du Pôle mondial d'expertise en protection sociale, ainsi que dans des unités transversales telles que le Groupe sur l'emploi et le Projet sur le capital humain, où elle a été co-responsable du programme global sur le capital humain (*Human Capital Umbrella*) et a coordonné des travaux analytiques intersectoriels sur les technologies de rupture. Avant cela, elle a dirigé des travaux opérationnels et analytiques en Éthiopie et au Libéria, axés sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'inclusion économique en milieu rural et urbain ainsi que dans les situations de fragilité, de conflit et de violence. Elle est titulaire d'un master en politiques publiques avec mention de la Harris School of Public Policy de l'université de Chicago.

Abrégé

Introduction

Le *Rapport sur l'inclusion économique* est une initiative phare du Partenariat pour l'inclusion économique[1]. Le premier rapport de cette série, *le Rapport sur l'inclusion économique 2021 : Le potentiel de l'échelle* (SEI 2021 ; Andrews *et al.* 2021), a défini une base de référence du paysage mondial, examiné les données probantes sur l'impact et les coûts, et introduit un cadre pour la mise en œuvre de l'inclusion économique à une échelle plus grande. Ce nouveau rapport – le *Rapport sur l'inclusion économique 2024 : Vers une échelle plus grande* (SEI 2024) – passe en revue les initiatives d'élargissement des politiques et des programmes, y compris les progrès et les difficultés liés aux programmes mis en œuvre par les gouvernements, ainsi que l'interaction avec les acteurs non gouvernementaux et le secteur privé.

Le *Rapport sur l'inclusion économique 2024* est publié dans un contexte de crises concomitantes aux effets disproportionnés sur les personnes pauvres et vulnérables. Par exemple, depuis 2020, la pandémie de COVID-19 a fait passer le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté à 700 millions. En outre, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave a plus que doublé au cours de cette période (UNDESA 2023), tandis que jusqu'à 122 millions de personnes supplémentaires pourraient tomber dans la pauvreté extrême d'ici à 2030 en raison du changement climatique (IPCC 2022). Ces crises simultanées ont eu des répercussions mondiales, mais ont touché plus durement les personnes pauvres et vulnérables. L'objectif de développement durable (ODD 1) des Nations Unies, qui consiste à éliminer complètement la pauvreté extrême d'ici à 2030, risque de ne pas être atteint si des efforts concertés ne sont pas faits (Sachs *et al.* 2023).

Par conséquent, les programmes d'inclusion économique ont plus que jamais leur place. Grâce à une approche multidimensionnelle, ces programmes s'attaquent aux nombreuses contraintes auxquelles sont confrontés les personnes, ménages et communautés pauvres et vulnérables, dans le but d'accroître leurs revenus et leurs actifs. Comme l'indiquent un grand nombre de données probantes, ces programmes peuvent jouer un rôle essentiel dans la création d'opportunités d'emploi pour les personnes pauvres et vulnérables et dans le renforcement de leur résilience à divers chocs, y compris ceux exacerbés par le changement climatique.

Ce rapport livre les 10 messages clés ci-après sur l'élargissement des programmes d'inclusion économique à l'échelle mondiale.

Message 1 : Le nombre de programmes d'inclusion économique a presque doublé et leur couverture a augmenté de 50 %

Le présent rapport a étudié 405 programmes d'inclusion économique dans 88 pays, mieux que les 219 programmes étudiés dans 75 pays en 2021[2]. De nombreux programmes figurant dans le rapport de 2021 se sont également développés malgré les nombreuses crises de l'heure, ou dans certains cas en réponse à celles-ci. En conséquence, la couverture de ces programmes est passée de 9,8 millions de ménages en 2021 à plus de 15 millions de ménages, profitant directement ou indirectement à plus de 70 millions de personnes.

Les gouvernements continuent de jouer un rôle de premier plan dans le déploiement à une plus grande échelle des programmes d'inclusion économique, 43 % de tous les programmes étant mis en œuvre par les gouvernements et couvrant 74 % des participants (voir figure A.1). Cependant, les programmes non exécutés par les gouvernements contribuent également de manière significative à l'augmentation de la couverture, avec 57 % des programmes d'inclusion économique. Bien que leur couverture soit plus faible (26 % des participants), les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent contribuer à mettre à l'essai des approches d'inclusion économique dans de nouvelles zones géographiques ou avec des groupes de population différents, ou à tester de nouvelles méthodes ou approches. Les ONG jouent également un rôle clé dans les programmes mis en œuvre par les gouvernements en tant que prestataires de services et fournisseurs d'assistance technique, contribuant à accroître la capacité des agences gouvernementales à exécuter les programmes d'inclusion économique et à les transposer à une plus grande échelle.

FIGURE A.1 Répartition des programmes d'inclusion économique et des participants, par institution chef de file

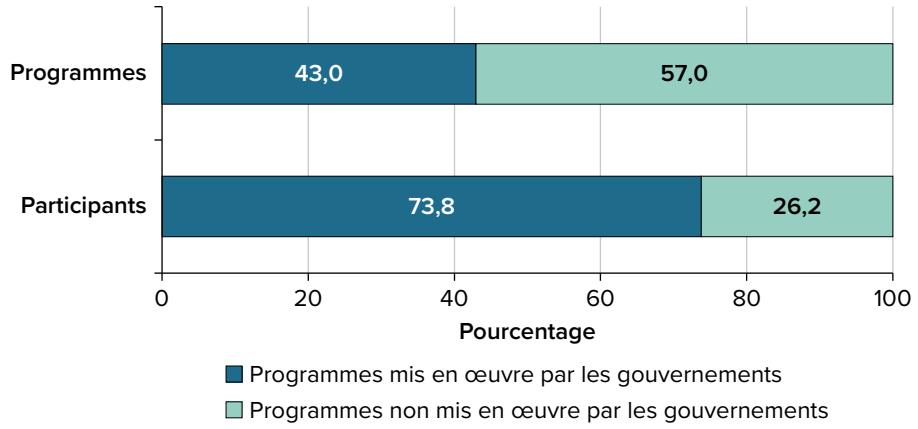

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : Les données sur le nombre de participants sont absentes pour 72 programmes (16 programmes non mis en œuvre par les gouvernements et 56 programmes mis en œuvre par les gouvernements), dont la plupart se trouvaient dans les dernières phases de préparation avant le début de la fourniture effective de l'aide aux participants. Au total, 405 programmes ont été étudiés (231 programmes non mis en œuvre par les gouvernements et 174 programmes mis en œuvre par les gouvernements). Le nombre total de participants (15 323 059) et de bénéficiaires (70 043 913) comprend les participants directs et les bénéficiaires indirects.

Message 2 : L'impact indéniable des programmes explique cette forte augmentation du nombre et de l'échelle des programmes

La multiplication des programmes résulte en partie d'un solide corpus de données factuelles montrant que ces programmes peuvent effectivement renforcer la résilience et créer des opportunités économiques pour la population pauvre. L'examen général des données factuelles dans le cadre du *Rapport sur l'inclusion économique 2021* a révélé que les programmes d'inclusion économique peuvent avoir une forte incidence sur la sécurité alimentaire, la consommation, les revenus, les recettes des entreprises et l'accumulation d'actifs (Andrews *et al.* 2021).

Les données plus récentes examinées dans le présent rapport semblent indiquer que les programmes mis en œuvre par les gouvernements affichent un bon rapport coût-efficacité et constituent des investissements très rentables (voir l'encadré A.1). Investir dans des programmes d'inclusion économique est profitable à long terme, les bénéfices dépassant largement les coûts initiaux. Une méta-analyse récente met en évidence les résultats d'études menées en Afghanistan, au Bangladesh, au Ghana, au Népal, au Niger et en République démocratique du Congo, révélant des ratios coûts-avantages compris entre 121 % et 379 % et des taux de rendement internes allant de 16 % à 66 % (J-PAL 2023). Pour les décideurs, ces données factuelles solides provenant de contextes différents démontrent que les programmes d'inclusion économique offrent systématiquement des avantages économiques qui dépassent l'investissement initial, peuvent être considérés comme des outils efficaces de réduction de la pauvreté et constituent des investissements judicieux assortis de rendements importants, le tout conduisant à un développement social et économique plus large. Bien que ces informations soient encourageantes, des études supplémentaires doivent être menées pour enrichir les connaissances sur la façon dont les programmes d'inclusion économique mis en œuvre par les gouvernements peuvent être déployés à plus grande échelle d'une manière efficace et efficiente.

ENCADRÉ A.1 Nouvelles données factuelles tirées de programmes exécutés par les gouvernements

Les programmes d'inclusion économique mis en œuvre par les gouvernements ont eu d'importants effets évidents sur divers résultats économiques parmi les populations vulnérables. Les résultats des programmes menés en Afghanistan, au Niger, au Sénégal et en Zambie mettent en lumière des améliorations significatives de la sécurité alimentaire, de la consommation, des revenus et des recettes des entreprises (voir figure EA1.1). Les programmes ont non seulement amélioré le bien-être économique, mais également contribué à la résilience des ménages ruraux, notamment en diversifiant les activités économiques des femmes. En outre, ces programmes ont eu des répercussions positives sur le bien-être psychosocial et l'autonomisation des femmes.

(L'encadré continue à la page suivante)

ENCADRÉ A.1 Nouvelles données factuelles tirées de programmes exécutés par les gouvernements *(suite)*

Bien qu'elles ne proviennent que de quelques études, les données factuelles montrent que, lorsqu'ils sont mis en œuvre par les systèmes gouvernementaux, ces programmes ont un très bon rapport coût-efficacité et produisent des retours sur investissement élevés. Au Niger, par exemple, le programme a affiché un rapport coût-avantages de 127 % 18 mois après sa mise en œuvre, tandis qu'en Zambie, le programme a atteint le seuil de rentabilité dans les 12 mois, bien qu'avec un rapport coût-avantages légèrement inférieur. En supposant que les effets relevés sont durables, le Niger comme la Zambie affichent des retours sur investissement positifs, respectivement de 73 % et 36 % (Bossuroy *et al.* 2022 ; Botea *et al.* 2023).

FIGURE EA1.1 Données et coûts de certains programmes exécutés par les gouvernements

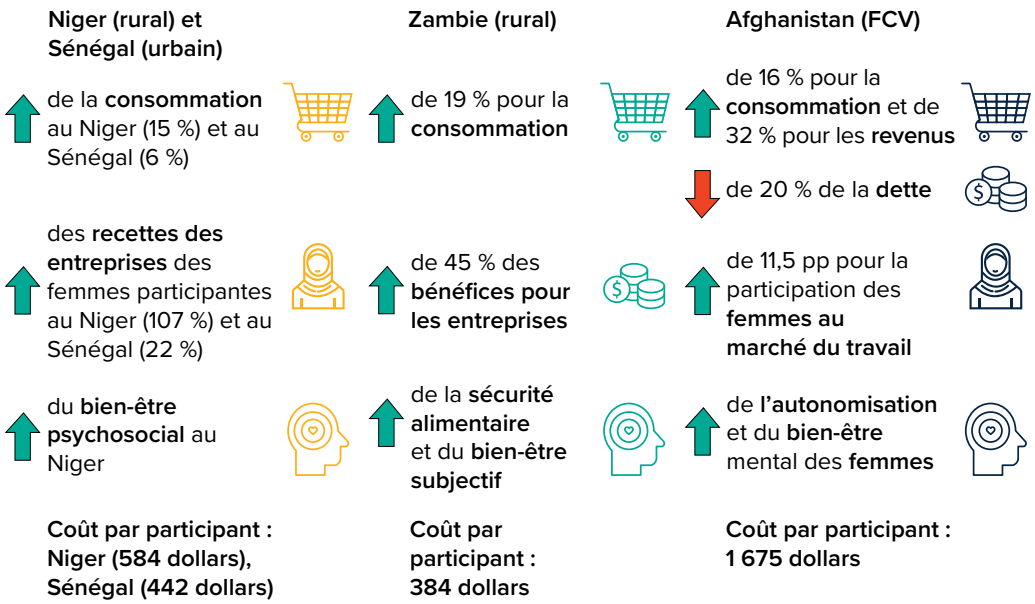

Sources : Bossuroy *et al.* 2022 ; Botea *et al.* 2023 ; Bedoya *et al.* 2023.

N.B. : FCV = fragilité, conflit et violence ; pp = points de pourcentage.

Toutefois, les connaissances restent lacunaires. Premièrement, il est nécessaire d'évaluer la rentabilité des programmes à grande échelle exécutés par les gouvernements dans différents contextes. Deuxièmement, la manière dont des méthodes d'exécution de programmes plus adaptables à une échelle plus grande, telles que le mentorat de groupe et la formation à l'aide d'outils numériques, peuvent influencer le résultat et le rapport coût-efficacité des programmes doit être étudiée. Troisièmement, il est important de déterminer l'ensemble d'éléments appropriés susceptibles de produire un impact maximal dans un contexte donné et pour des groupes ciblés. En réfléchissant à ces questions, les décideurs et les professionnels peuvent améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes d'inclusion économique afin de mieux servir les populations vulnérables et d'obtenir des effets durables à grande échelle.

Message 3 : Le paysage des programmes est diversifié, tant du point de vue de leur couverture géographique que de leur conception

La majorité des programmes d'inclusion économique (79 %) sont mis en œuvre dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. C'est en Afrique subsaharienne que se trouvent la plus grande partie de ces programmes et le plus grand nombre de participants (voir figure A.2), mais ces programmes sont présents dans toutes les régions du monde.

C'est toujours principalement dans les zones rurales que se concentrent les opérations : elles représentent 84 % des programmes, dont 43 % ciblent exclusivement les populations rurales. Cette constatation est conforme au fait que la majorité de la population en situation d'extrême pauvreté dans le monde réside dans les zones rurales (World Bank 2022). Cependant, on a observé plus récemment que les programmes d'inclusion économique ont de plus en plus tendance à étendre leurs opérations aux zones urbaines. Environ 38 % des programmes desservent aujourd'hui des populations urbaines ou périurbaines. Ce pourcentage comprend les programmes ayant une couverture nationale, ceux conçus pour répondre aux besoins des zones urbaines comme rurales, et ceux initialement lancés dans les zones rurales qui ont depuis été élargis aux populations urbaines et périurbaines.

FIGURE A.2 **Répartition des programmes d'inclusion économique et des participants, par région**

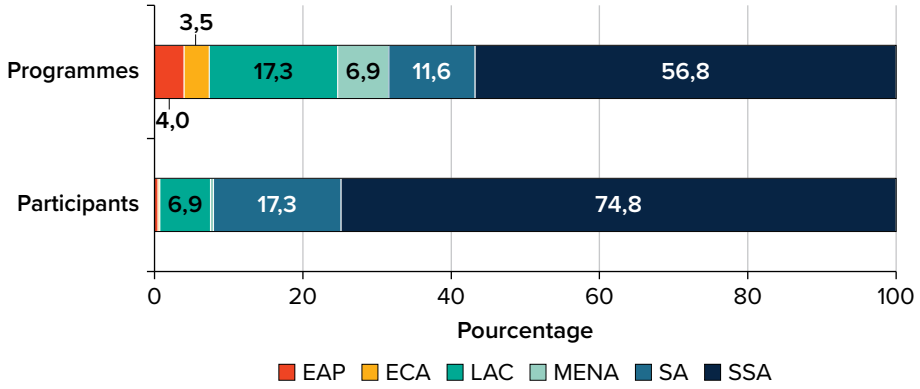

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : Cette figure s'appuie sur des données d'enquête pour 405 programmes : 16, EAP ; 14, ECA ; 70, LAC ; 28, MENA ; 47, SA ; et 230, SSA. Le nombre total de participants est de 15 323 059 et le nombre de bénéficiaires est de 70 043 913, ce qui englobe les participants directs et les bénéficiaires indirects. Les données sur le nombre de participants sont absentes pour 72 programmes, dont la plupart se trouvaient dans les dernières phases de préparation avant le début de la fourniture effective de l'aide aux participants. EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SA = Asie du Sud ; SSA = Afrique subsaharienne.

Les programmes sont également conçus en fonction d'une série d'objectifs stratégiques, l'accent étant mis sur l'amélioration des possibilités d'emploi pour les pauvres et l'autonomisation des femmes (voir figure A.3, panneau a). Ces programmes améliorent les possibilités d'emploi indépendant pour les populations pauvres et vulnérables (47 % de tous les programmes), en diversifiant les sources de revenus des participants (36 %) et en augmentant leur productivité (31 %). L'importance de lever les obstacles à l'autonomisation économique des femmes étant de plus en plus reconnue, 33 % des programmes priorisent l'autonomisation des femmes, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2021, année où seuls 17 % de tous les programmes avaient cet objectif.

Les programmes affinent leur conception et leur mise en œuvre pour répondre aux besoins des différents groupes de population. Les programmes d'inclusion économique privilégient généralement les populations vulnérables situées au bas de l'échelle des revenus, en ciblant les populations ultra-pauvres (40 % des programmes), extrêmement pauvres (53 %) et pauvres (55 %). De nombreux programmes se concentrent également sur des groupes démographiques spécifiques, notamment les femmes (90 % des programmes), les jeunes (65 %), les populations déplacées et touchées par les conflits (39 %), et les personnes en situation de handicap (39 %) (voir figure A.3, panneau b).

Ces programmes multidimensionnels adaptent un ensemble complet de mesures en fonction des contraintes, de la vulnérabilité et du contexte local, et fournissent souvent des composantes spécifiques à un sous-ensemble de participants afin d'adapter le soutien à leurs besoins (voir figure A.3, panneau d). Les programmes cherchent à atteindre les objectifs fondamentaux en fournissant un ensemble complet de mesures de soutien, et plus de 81 % des programmes, qu'ils soient exécutés par les gouvernements ou non, comprennent 5 à 9 composantes et sont donc des programmes très complexes. Ces composantes peuvent concerner la formation (96 %), le mentorat (89 %), le capital d'entreprise (77 %) et les liens avec le marché (74 %) (voir figure A.3, panneau c). Ces composantes sont généralement mises en œuvre de manière séquentielle, ce qui garantit que les participants reçoivent un soutien au moment où ils peuvent en tirer le plus grand bénéfice.

Message 4 : Les programmes usent de moyens différents pour se déployer à une échelle plus grande

La majorité (74 %) des programmes d'inclusion économique ont été amplifiés dans plusieurs dimensions, y compris et pas exclusivement par l'élargissement de la couverture (voir figure A.4). En fait, le paysage révèle un éventail de plus en plus large d'interventions sectorielles qui constituent les fondations sur lesquelles les programmes d'inclusion économique sont construits, notamment des interventions visant les filets sociaux, les emplois et les moyens de subsistance, l'inclusion financière, le développement social et les domaines agricole et environnemental.

FIGURE A.3 Caractéristiques principales de la conception des programmes

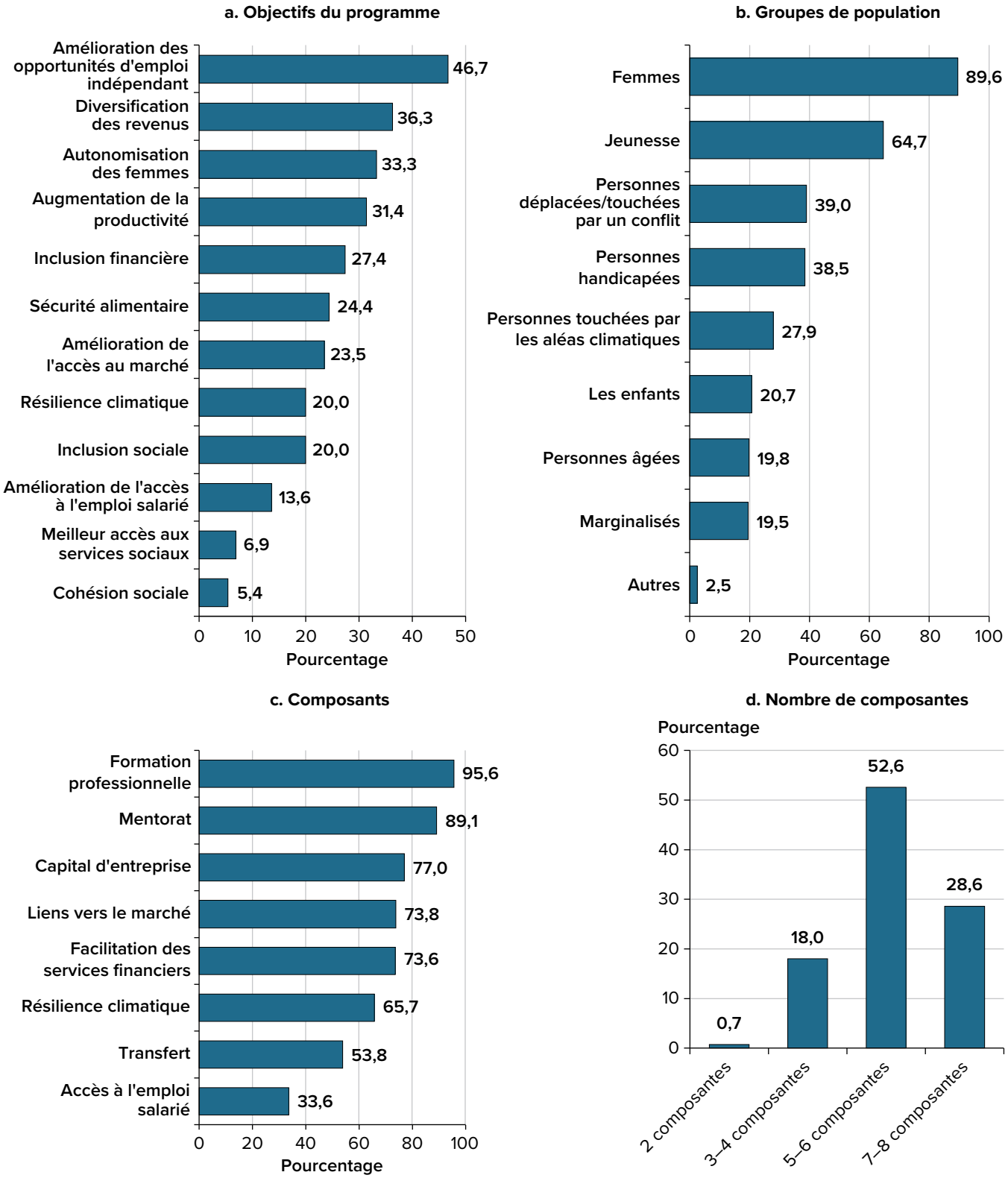

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : La figure montre le pourcentage de l'ensemble des programmes (*N* = 405).

FIGURE A.4 Les programmes ont été élargis dans des dimensions essentielles

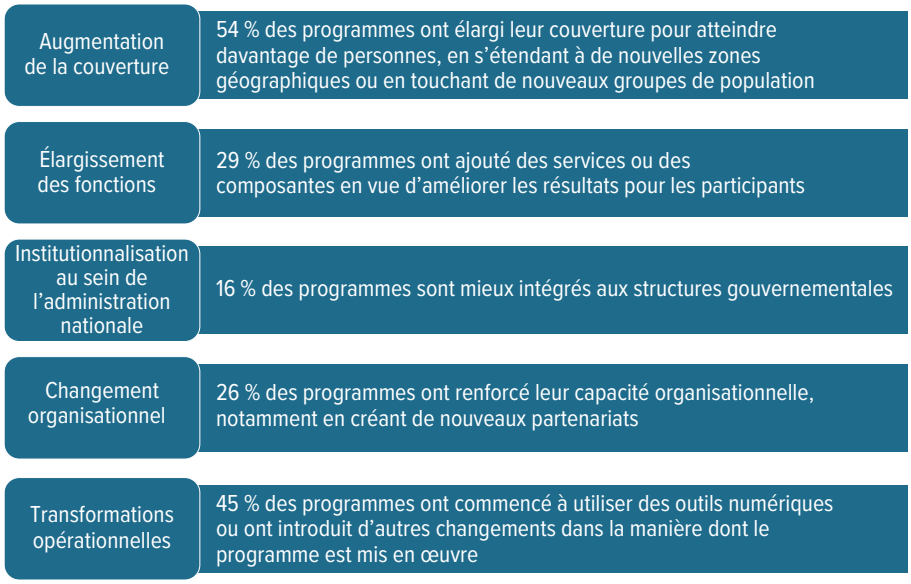

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : La figure montre le pourcentage de l'ensemble des programmes (*N* = 405) qui ont été élargis dans cinq dimensions.

Le présent rapport relève deux stratégies différentes, mais souvent complémentaires, pour l'inclusion économique à grande échelle (voir figure A.5). Le *Rapport sur l'inclusion économique 2021* a mis l'accent sur des programmes axés sur les ménages consistant à « pousser » les ménages et les individus afin de leur permettre d'acquérir les actifs, les revenus, les connaissances et la confiance nécessaires pour accéder aux services et participer à des systèmes plus vastes, y compris les systèmes de marché. En plus de ces programmes, le *Rapport sur l'inclusion économique 2024* répertorie des programmes « axés sur des zones géographiques » ou des stratégies au niveau de la communauté ou du secteur qui visent à améliorer la disponibilité et la qualité générale des opportunités économiques et des services. Ces programmes reposent sur une stratégie consistant à « attirer » pour permettre une participation large des personnes, y compris de celles vivant dans l'extrême pauvreté, et les impliquer dans la communauté, la région, le marché ou d'autres systèmes que le programme vise à changer.

Cependant, on ignore encore largement la manière dont les approches axées sur des zones géographiques contribuent à accroître les revenus et les actifs des populations pauvres et vulnérables. Le déploiement des programmes à grande échelle s'accompagnera aussi d'une approche stratégique visant à comprendre l'interaction entre les interventions axées sur les ménages et celles axées sur les zones géographiques, afin de catalyser la transformation de l'ensemble du secteur.

FIGURE A.5 **Approches complémentaires de l'inclusion économique au niveau des ménages et des zones géographiques (systèmes)**

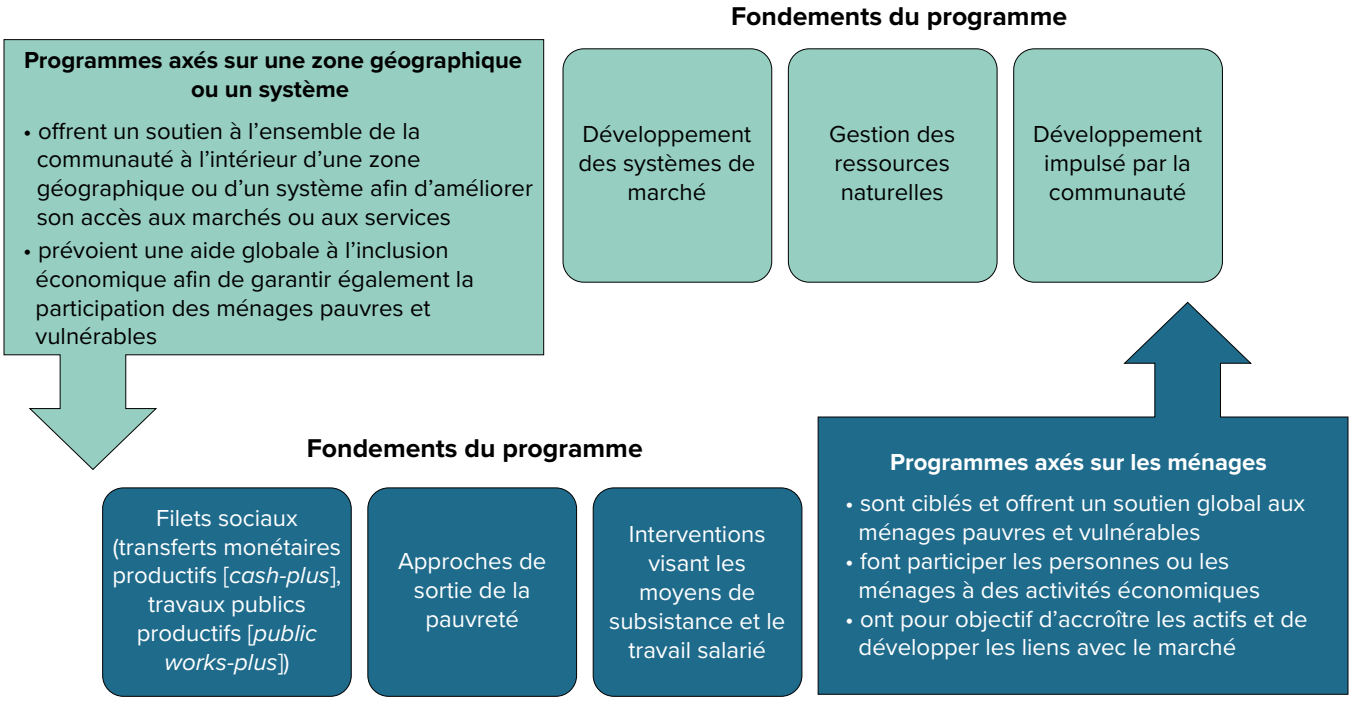

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

Message 5 : La qualité des programmes repose sur la collaboration entre les parties prenantes et un suivi, une évaluation et un apprentissage solides

Dans ce paysage dynamique, il est essentiel de garantir la qualité des programmes pour pérenniser leurs effets. Aussi bien les programmes mis en œuvre par les gouvernements que les autres s'appuient largement sur des organismes extérieurs pour la prestation de services (voir figure A.6). À l'échelle mondiale, 81 % des programmes collaborent avec des organismes extérieurs pour fournir au moins une composante du programme. Pour les programmes exécutés par les gouvernements, ce chiffre s'élève à 91 %. La participation des ONG en tant que prestataires de services peut s'avérer une stratégie importante dans l'élargissement des programmes d'inclusion économique par le truchement des systèmes gouvernementaux, en particulier dans les contextes de faible capacité.

Une conception fondée sur des données probantes et un suivi, une évaluation et un apprentissage efficaces peuvent améliorer la qualité et l'impact des programmes. Étant donné la complexité des ensembles de programmes, s'inspirer des bonnes pratiques et diagnostiquer les principales contraintes pour les différents groupes de population et dans des contextes spécifiques peut améliorer les taux de réussite et le rapport coût-efficacité. Les programmes qui réussissent se caractérisent par la détermination à suivre

FIGURE A.6 Pourcentage des programmes dans lesquels des organismes extérieurs participent à la prestation des services du programme

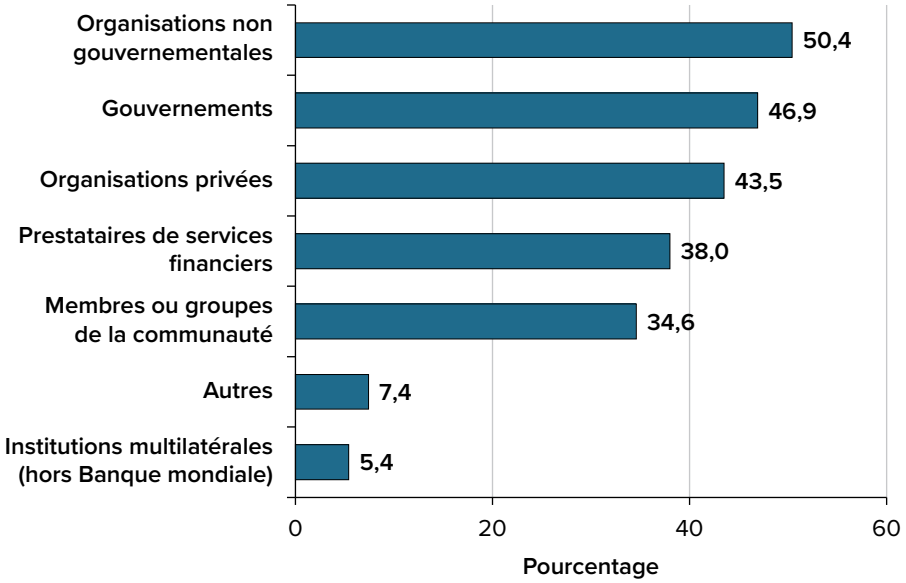

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B : La figure montre le pourcentage de l'ensemble des programmes (*N* = 405).

les progrès des participants, la réalisation d'ajustements en temps réel et l'affinage de la conception du programme en fonction des besoins. De nombreux programmes à grande échelle ont fait preuve d'agilité en ajoutant ou en supprimant des composantes, en ajustant la séquence des composantes ou en apportant d'autres modifications importantes permettant d'améliorer la qualité.

Message 6 : L'utilisation de structures communautaires dans la mise en œuvre des programmes peut faciliter l'adhésion au niveau local

Les programmes d'inclusion économique utilisent les structures et les groupes communautaires tout au long de la chaîne de mise en œuvre, notamment pour le ciblage et l'inscription, la fourniture de composantes, le suivi et le règlement ainsi que la gestion des plaintes. La participation des groupes de population renforce l'inclusion sociale des participants, encourage la participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et favorise l'acceptation et l'appropriation au sein de la collectivité, améliorant ainsi l'adoption et la durabilité des programmes.

Certains programmes impliquent formellement les membres de la communauté dans la mise en œuvre en définissant des critères de sélection pour leur participation en tant que facilitateurs. Ces facilitateurs communautaires se voient attribuer des rôles et des responsabilités bien définis dans les activités du programme, tant au niveau des

personnes ou des ménages qu'au niveau du groupe. En particulier, le fait de mettre délibérément l'accent sur les femmes encourage l'inclusion du genre et renforce la participation des femmes à la mise en œuvre des programmes. Le déploiement des programmes à une plus grande échelle en faisant appel à des prestataires de services locaux peut également améliorer le rapport coût-efficacité.

L'existence de groupes de producteurs pilotés par la communauté peut favoriser la création d'écosystèmes d'entreprises rurales. Les programmes concernant les secteurs agricole et non agricole collaborent avec des groupes de producteurs au sein de structures communautaires. Ces programmes encouragent les petits exploitants agricoles à se regrouper, améliorant ainsi leur accès au marché et leur bien-être économique. En agissant collectivement, les groupes peuvent mettre en commun leurs ressources, partager leurs connaissances et négocier ensemble avec les acheteurs, ce qui renforce leur position. Les groupes d'épargne communautaires favorisent l'inclusion financière et donnent aux personnes, en particulier celles qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité économique, les moyens d'épargner de l'argent, d'accéder à des services financiers et de bénéficier de l'inclusion financière. Les facilitateurs enrôlés par le programme collaborent avec les membres de la communauté pour constituer de petits groupes d'épargne sur la base d'intérêts communs, de la proximité géographique ou d'autres critères pertinents.

Message 7 : Les outils et technologies numériques jouent un rôle croissant dans la mise en œuvre des programmes

Les outils et technologies numériques contribuent à améliorer l'efficience, l'accessibilité et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes. Quatre-vingt-treize pour cent des programmes utilisent les technologies numériques tout au long de la chaîne de mise en œuvre, en particulier pour le ciblage et l'inscription, ainsi que pour le suivi et l'évaluation (voir figure A.7). Les gouvernements utilisent des outils numériques pour fournir des capitaux aux entreprises. Les services financiers numériques et les systèmes de paiement électronique, y compris l'argent mobile et les transferts bancaires directs, sont couramment utilisés pour décaisser des liquidités et des financements. Ces méthodes améliorent la transparence, réduisent les fuites et donnent aux bénéficiaires un accès pratique et sécurisé aux fonds. L'expansion du modèle de paiement numérique de l'administration à la personne souligne les possibilités d'élargissement des composantes des interventions d'inclusion économique relatives aux transferts monétaires.

L'utilisation des technologies numériques est très prometteuse, notamment pour atteindre les communautés isolées et adapter les interventions aux groupes ciblés. Toutefois, la conception et la mise en œuvre doivent tenir compte du niveau de culture numérique à la fois des personnes chargées de la mise en œuvre du programme et des participants, et prévoir une formation appropriée pour une mise en œuvre efficace, en particulier dans les contextes ruraux.

FIGURE A.7 Pourcentage des programmes utilisant la technologie numérique pour la gestion et l'exécution du programme

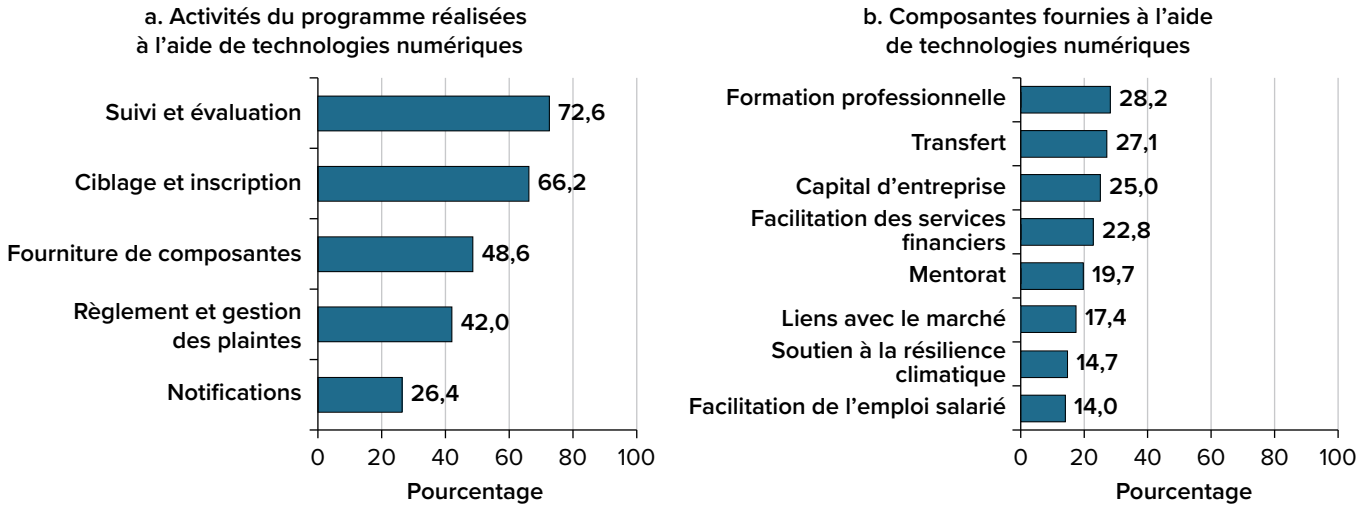

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : Le panneau a montre le pourcentage de l'ensemble des programmes (*N* = 405). Le panneau b montre le pourcentage des programmes fournissant des composantes par voie numérique parmi ceux qui fournissent une composante donnée (formation professionnelle, *N* = 387 ; transfert, *N* = 218 ; capital d'entreprise, *N* = 312 ; facilitation des services financiers, *N* = 298 ; mentorat, *N* = 361 ; liens avec le marché, *N* = 299 ; soutien à la résilience climatique, *N* = 266 ; et facilitation de l'emploi salarié, *N* = 136). Les réponses multiples étaient possibles.

Message 8 : Il est nécessaire d'étendre la couverture tout en relevant le défi de l'emploi, en particulier chez les jeunes, et de renforcer l'autonomie économique des femmes

Si le nombre de personnes participant à des programmes d'inclusion économique a augmenté de 50 % depuis 2021, ce chiffre ne représente encore qu'une petite fraction de la population mondiale vivant dans la pauvreté, surtout si l'on tient compte de l'augmentation prévue de la pauvreté en raison des crises et du changement climatique. En outre, tous les programmes ne ciblent pas la population en situation d'extrême pauvreté. Par conséquent, l'inclusion des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables devrait être une priorité dans les efforts de déploiement à une échelle plus grande.

En cette période de multiplication des crises et de déplacement des emplois en raison du changement climatique, relever le défi de l'emploi pour les personnes pauvres et vulnérables sera un enjeu stratégique primordial. Actuellement, peu de programmes (34 %) facilitent la création d'emplois salariés pour les participants. Toutefois, les programmes des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont davantage axés sur les opportunités d'emploi salarié (44 % de l'ensemble des programmes) que ceux des pays à faible revenu (31 %), en particulier dans les zones urbaines. Compte tenu des caractéristiques de l'économie locale et des populations ciblées, la majorité des programmes développent des opportunités d'emploi indépendant en soutenant les

moyens de subsistance et, de plus en plus, en créant des passerelles entre les participants et les marchés. Il faudra un ensemble complet de politiques destinées à relever les défis de l'emploi pour les personnes pauvres et vulnérables afin de faciliter leur inclusion économique et sociale.

Les programmes qui intègrent les jeunes dans l'économie sont essentiels compte tenu de l'ampleur du chômage des jeunes, en particulier dans les pays confrontés à une « explosion démographique de la jeunesse ». À l'heure actuelle, 65 % des programmes ciblent les jeunes et 40 % d'entre eux facilitent l'emploi salarié. Comprendre les défaillances du marché qui empêchent les jeunes d'accéder aux opportunités d'emploi dans les zones urbaines, combler les lacunes dans les compétences socio-émotionnelles et donner accès à des apprentissages en collaboration avec le secteur privé sont autant d'actions importantes pour l'inclusion économique des jeunes.

De même, bien que la plupart des programmes d'inclusion économique ciblent les femmes et comprennent des mesures de soutien aux femmes, davantage de programmes pourraient adopter une approche délibérément axée sur le genre dans leur conception et leur mise en œuvre. Environ un tiers des programmes citent l'autonomisation économique des femmes comme objectif principal et indiquent qu'ils utilisent des stratégies réfléchies pour renforcer l'inclusion économique des femmes. Cependant, un plus grand nombre de programmes gagneraient à adopter des approches plus systématiques pour lever les obstacles auxquels se heurtent les femmes, ce qui signifierait par exemple corriger les normes sociales, adapter le calendrier et la nature des activités du programme, et introduire des composantes telles que la garde d'enfants pour s'assurer que les femmes peuvent réussir et réussissent effectivement. Les enseignements tirés de ces innovations doivent être intégrés d'une manière plus systématique.

Message 9 : Le renforcement de la résilience climatique apparaît de plus en plus comme la nouvelle composante incontournable des programmes

Les programmes d'inclusion économique s'attachent à renforcer la résilience en aidant les participants à mieux s'adapter à des chocs nombreux et récurrents et à s'en relever. Cependant, il est de plus en plus reconnu que les programmes doivent être conçus de manière à répondre aussi aux menaces à moyen et long terme que le changement climatique fait peser sur l'inclusion économique. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, en particulier les femmes, sont confrontées à de nombreux défis liés à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, le changement climatique constituant un facteur d'accélération.

Une nouvelle génération de programmes d'inclusion économique résiliente au climat est nécessaire pour renforcer la capacité d'adaptation afin de répondre aux menaces climatiques, de contribuer directement à l'atténuation des effets du changement climatique et de réduire les impacts négatifs des politiques d'atténuation de ces effets. À l'heure actuelle, 66 % des programmes, dont bénéficient plus de 58 millions de personnes, adaptent les composantes existantes en introduisant des pratiques intelligentes face au climat ou en élaborant de nouvelles composantes pour aider les participants à renforcer leur résilience face à l'évolution du climat. Parmi les innovations figurent

l'assurance contre les risques climatiques, les paiements pour services environnementaux, et les technologies vertes à faible coût. Sur le plan géographique, 65 % des programmes d'inclusion économique résiliente au climat se situent en Afrique subsaharienne, 14 % en Asie du Sud et 8 % en Amérique latine et dans les Caraïbes (voir la carte A.1).

Malgré ces chiffres apparemment élevés, il s'agit d'un domaine d'action naissant et le degré d'alignement des objectifs concernant le climat et la pauvreté et la mesure dans laquelle les activités et les résultats en matière de résilience climatique sont intégrés efficacement dans la conception des programmes varient considérablement d'un programme à l'autre. Trois axes programmatiques transversaux sont particulièrement susceptibles de produire des résultats positifs en matière de résilience climatique : (1) filets sociaux et mécanismes de protection sociale adaptatifs qui renforcent la résilience aux événements climatiques et encouragent les moyens de subsistance durables, (2) alimentation et écosystèmes durables qui améliorent les actifs naturels et restaurent les écosystèmes, et (3) moyens de subsistance et emplois verts qui facilitent l'abandon de moyens de subsistance tributaires de l'extraction et des ressources (Costella *et al.* 2023). Toutefois, les résultats de ces programmes en matière de résilience climatique n'ont pas encore été pleinement évalués.

Pour la suite, il est essentiel de rapprocher davantage la protection sociale adaptative, les programmes agroalimentaires et les programmes de gestion des ressources naturelles afin de renforcer la résilience climatique dans les initiatives d'inclusion économique. Ce travail nécessitera une collaboration constante aux stades de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation pour que la conception des futurs programmes d'inclusion économique résiliente au climat soit fondée sur des données probantes.

CARTE A.1 Programmes d'inclusion économique résiliente au climat et vulnérabilité climatique

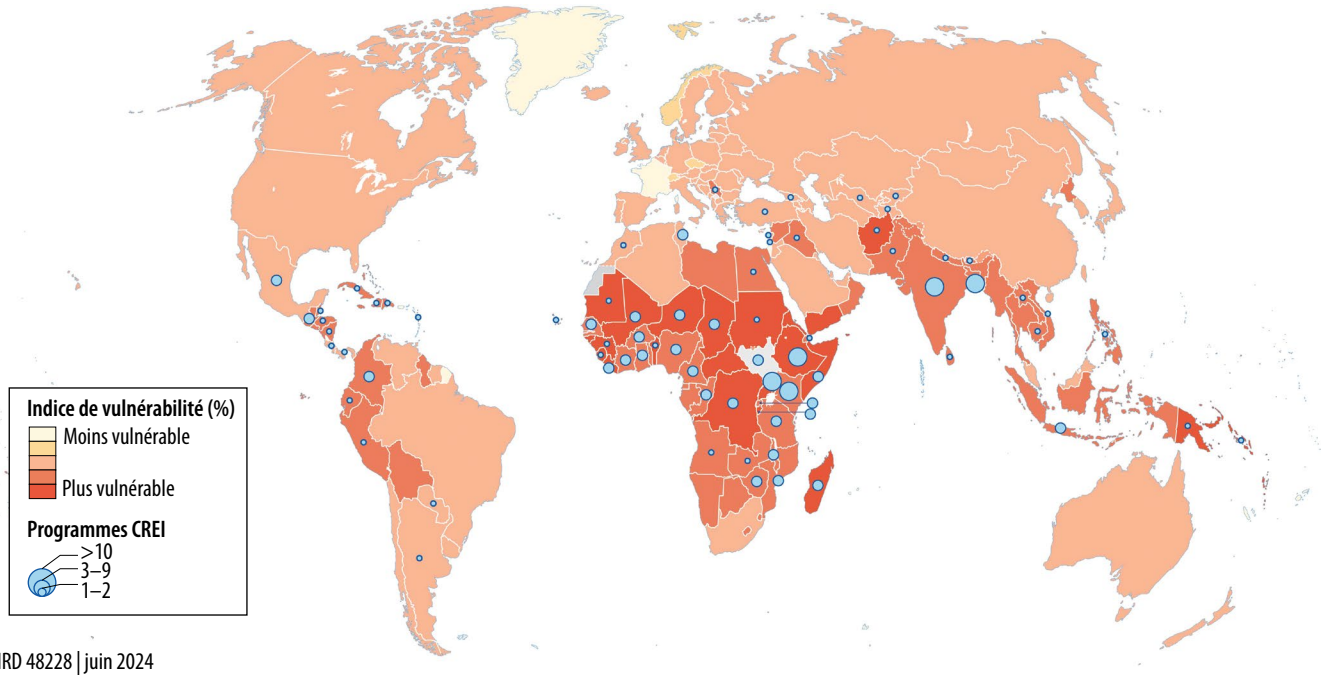

Sources : Université de Notre Dame 2023 ; Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : Les données climatiques mesurent le niveau de vulnérabilité d'un pays et sa capacité d'adaptation. Sur la carte, plus la couleur est foncée, plus le pays est vulnérable aux effets du climat et moins il est préparé à y faire face. Les points bleus indiquent l'emplacement de tous les programmes. CREI = inclusion économique résiliente au climat.

Message 10 : Un financement durable reste essentiel pour la mise à l'essai des programmes et leur transposition à une plus grande échelle

Enfin, bien que des exemples d'intégration réussie dans les politiques apparaissent, un financement durable reste essentiel pour la mise à l'essai et la transposition des programmes à une plus grande échelle. Dans de nombreux pays, les programmes d'inclusion économique sont un élément clé des politiques de protection sociale et d'emploi. Même si le plus souvent, les gouvernements financent les programmes d'inclusion économique dans une certaine mesure, la plupart des programmes s'appuient encore principalement sur des bailleurs de fonds pour le financement et la pérennité (voir figure A.8)[3]. Cependant, les informations sur la part des financements publics dans les programmes sont maigres. Les dépenses publiques doivent être particulièrement examinées dans chaque pays pour mieux déterminer la part des financements publics par rapport aux financements extérieurs. Les agences bilatérales, le secteur privé et les institutions multilatérales régionales restent les principaux bailleurs de fonds des programmes non exécutés par les gouvernements.

FIGURE A.8 **Pourcentage des programmes exécutés et non exécutés par les gouvernements financés par des organismes extérieurs**

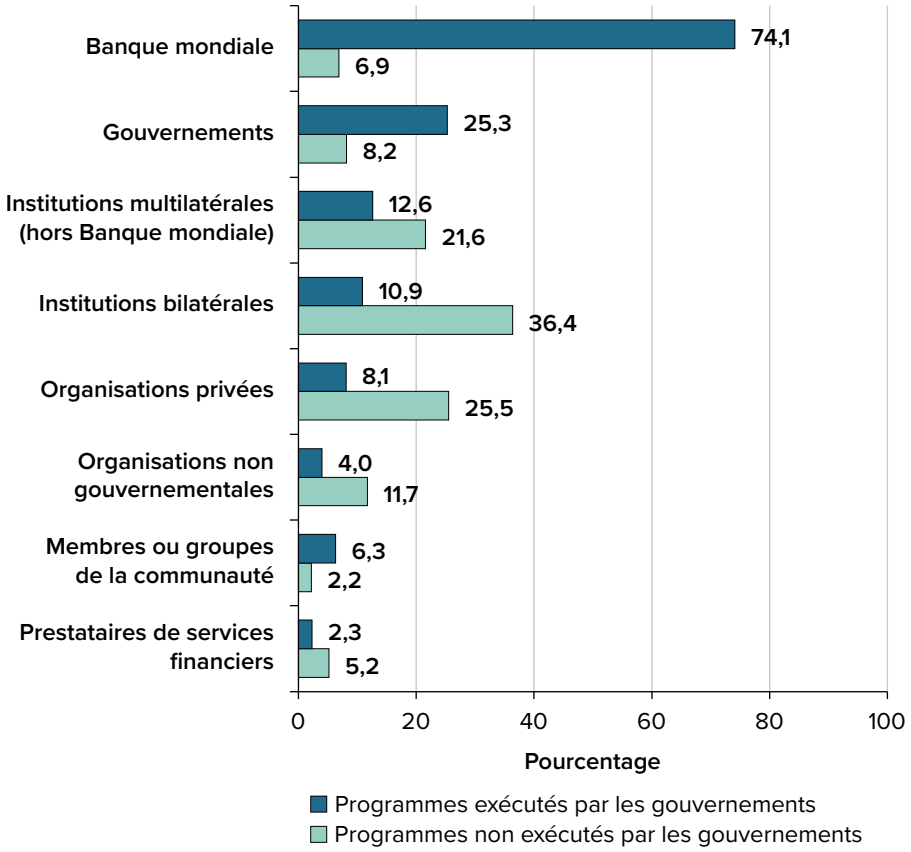

Source : Partenariat pour l'inclusion économique, Banque mondiale.

N.B. : La figure montre le pourcentage de programmes exécutés et non exécutés par les gouvernements (N_1 = 174 et N_2 = 231).

Les programmes d'inclusion économique étant conçus pour s'attaquer à des problèmes persistants tels que la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité, il est essentiel d'assurer un financement suffisant et constant pour obtenir des effets durables. Dans ce contexte, l'évolution de la collaboration entre les donateurs philanthropiques, les ONG et les initiatives publiques ouvre une voie prometteuse devant permettre au financement des bailleurs de fonds de jouer un rôle de catalyseur dans la promotion de l'inclusion économique tout en tirant parti des investissements publics existants.

Notes

1. Le Partenariat pour l'inclusion économique est une plateforme mondiale qui réunit des organisations non gouvernementales, des institutions des Nations Unies, des institutions de recherche, des partenaires financiers et la Banque mondiale en vue d'encourager l'adoption de programmes d'inclusion économique par les gouvernements et leur déploiement à une échelle plus grande, donnant ainsi aux personnes extrêmement pauvres et vulnérables les moyens de sortir de la pauvreté.
2. Le rapport puise dans l'enquête sur les programmes d'inclusion économique de 2023 (*Landscape Survey 2023*), ainsi que les informations opérationnelles recueillies grâce à la collaboration du Partenariat pour l'inclusion économique avec ses partenaires. Tous les points de données figurant dans l'abrégé et le rapport intégral proviennent des 405 programmes couverts par l'enquête.
3. Selon l'enquête sur les programmes d'inclusion économique de 2023 (*Landscape Survey 2023*), 74 % des programmes mis en œuvre par les gouvernements analysés dans le cadre de l'étude sont financés par la Banque mondiale et 20 % par d'autres bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux. Cependant, la couverture de l'enquête est biaisée en faveur de la Banque mondiale, la plupart de ses programmes ayant répondu au sondage, et les programmes financés par des institutions bilatérales ou d'autres institutions multilatérales ne sont pas entièrement représentés.

Bibliographie

Andrews, Colin, Aude de Montesquiou, Inés Arévalo-Sánchez, Puja Vasudeva Dutta, Boban Varghese Paul, Sadna Samaranayake, Janet Heisey, Timothy Clay, and Sarang Chaudhary. 2021. *The State of Economic Inclusion Report 2021: The Potential to Scale*. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/34917.

Bossuroy, Thomas, Markus Goldstein, Bassirou Karimou, Dean Karlan, Harounan Kazianga, William Parienté, Patrick Premand, Catherine C. Thomas, Christopher Udry, Julia Vaillant, and Kelsey A. Wright. 2022. "Tackling Psychosocial and Capital Constraints to Alleviate Poverty." *Nature* 605 (7909): 291–97. https://doi.org/10.1038/s41586-022-04647-8.

Bossuroy, Thomas, Dean Karlan, William Parienté, Patrick Premand, Christopher Udry, Julia Vaillant, and Kelsey Wright. 2024. "Impact des mesures d'inclusion productive du programme Yom Kom Kom au Sénégal." Banque Mondiale, Washington, DC.

Botea, Ioana, Andrew Brudevold-Newman, Markus Goldstein, Corrine Low, and Gareth Roberts. 2023. "Supporting Women's Livelihoods at Scale: Evidence from a Nationwide Multi-Faceted Program." NBER Working Paper No. w31625. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research. http://www.nber.org/papers/w31625.

Costella, Cecilia, Timothy Clay, Manann Donoghoe, and Liz Giron. 2023. "Pathways to Climate-Resilient Economic Inclusion: A Framework for Integrating Climate Action in Economic Inclusion Programs." *PEI in Practice, Volume 9*. World Bank, Washington, DC. http://hdl.handle.net/10986/40542.

IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). 2022. *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, and B. Rama, eds. Cambridge, UK: Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/9781009325844.

J-PAL (Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab). 2023. "Building Stable Livelihoods for Low-Income Households." *J-PAL Policy Insights*. https://www.povertyactionlab.org/policy-insight/building-stable-livelihoods-low-income-households.

Sachs, Jeffrey D., Guillaume Lafortune, Grayson Fuller, and Eamon Drumm. 2023. *Sustainable Development Report 2023: Implementing the SDG Stimulus*. Dublin: Dublin University Press. https://doi.org/10.25546/102924.

World Bank. 2022. "Poverty and Shared Prosperity: Correcting Course." World Bank, Washington, DC. https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1893-6.

ECO-AUDIT

Déclaration des avantages environnementaux

Le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à réduire son empreinte environnementale. À l'appui de cet engagement, nous exploitons des moyens d'édition électronique et des outils d'impression à la demande installés dans des centres régionaux à travers le monde. Ensemble, ces initiatives permettent une réduction des tirages et des distances de transport, ce qui se traduit par une baisse de la consommation de papier, de l'utilisation de produits chimiques, des émissions de gaz à effet de serre et des déchets.

Nous suivons les normes relatives à l'utilisation du papier recommandées par l'Initiative Green Press. La plupart de nos livres sont imprimés sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) et contenant entre 50 et 100 % de fibre recyclée dans la quasi-totalité des cas. Cette fibre est soit écrue, soit blanchie à l'aide d'un procédé totalement sans chlore (TCF), d'un traitement sans chlore (PCF) ou d'un blanchiment sans chlore élémentaire amélioré (EECF).

D'autres informations sur les principes environnementaux de la Banque sont disponibles sur le site http://www.worldbank.org /corporateresponsibility.

green press INITIATIVE

Le parcours des programmes d'inclusion économique a été remarquable, marqué par des avancées significatives dans la création d'opportunités d'emploi et le renforcement de la résilience des populations pauvres et vulnérables. Le *Rapport sur l'inclusion économique 2024 : Les voies de l'échelle* met en lumière les progrès et les défis liés à la transposition à une plus grande échelle des programmes menés par les gouvernements, ainsi que l'interaction vitale avec les acteurs non gouvernementaux et le secteur privé. Le rapport s'appuie sur l'étude de 2023 sur les programmes d'inclusion économique et sur les connaissances opérationnelles acquises grâce à la collaboration du Partenariat pour l'inclusion économique avec ses partenaires, résumant les données probantes émergentes des programmes menés par les gouvernements, soulignant les lacunes importantes en matière de connaissances et offrant des éclairages pour les approches programmatiques futures.

Ce rapport offre un aperçu complet de l'évolution du paysage, de l'empreinte mondiale et des principales caractéristiques de conception des programmes d'inclusion économique. Les comparaisons avec le *Rapport sur l'inclusion économique 2021* fournissent des indications précieuses sur les changements et les tendances des trois dernières années, notamment en ce qui concerne l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, les efforts de collaboration entre les différentes parties prenantes et la résilience au changement climatique. Le présent rapport complète le précédent en explorant les efforts visant à transposer les politiques et les programmes à une plus grande échelle, y compris les progrès et les défis relatifs aux programmes menés par les gouvernements et l'interaction avec les acteurs non gouvernementaux et le secteur privé. Ce rapport analyse l'évolution du paysage mondial, notamment la mesure dans laquelle les programmes d'inclusion économique sont en cours d'adaptation dans des contextes très différents et le rôle croissant de l'inclusion économique dans le renforcement de la résilience et l'offre d'opportunités d'emploi aux populations pauvres dans le contexte de crises qui se chevauchent.

La transposition à une plus grande échelle des programmes qui donnent aux populations pauvres et vulnérables les moyens d'accéder aux opportunités économiques, améliorent la sécurité alimentaire et renforcent la résilience à court et à long terme peut contribuer à une croissance plus inclusive et plus durable qui ne laisse personne de côté. Le présent rapport fournit aux décideurs des recommandations clés pour étendre la couverture, renforcer les résultats pour les femmes et les jeunes, maintenir la qualité des programmes, continuer à développer une base de données probantes, et concevoir des programmes ayant des effets durables.

Les données du rapport sont disponibles sur le portail de données du Partenariat pour l'inclusion économique, www.peiglobal.org, où les utilisateurs peuvent explorer et soumettre des données.

PARTNERSHIP FOR ECONOMIC INCLUSION
THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP
brac
Co Impact
Irish Aid
Rialtas na hÉireann
Government of Ireland
german cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
Implemented by:
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
SKU 33756